

Chef(fe) de l'Unité Exécution des Peines (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire

Affectation : Direction interrégionale des Services

Pénitentiaires de LYON - Siège

Statut : Agents de catégorie A / Contractuels

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

Référence :

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice / Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	Chargé(e) de l'Unité Exécution des Peines	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon – siège
19 rue de Crépet 69007 Lyon

Description du poste

Vos activités principales

Le titulaire du poste est rattaché au chef du Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive (DPIPPR).

En charge de l'unité exécution des peines, avec le chef de département et à partir des politiques nationales, il est force de proposition en matière de politique régionale dans ce domaine.

Il coordonne la réflexion et l'exécution des politiques nationales et régionales de développement des aménagements de peine et alternatives à l'incarcération et en assure l'évaluation.

Il supervise le pôle centralisateur de la surveillance électronique.

Il anime le réseau des RT-TIG et est l'interlocuteur privilégié de l'ATIGIP pour la thématique TIG.

Il travaille en lien avec le pôle administratif en charge des remontées statistiques sur l'exécution des peines.

Le chef de l'Unité Exécution des Peines (CUEP) travaille conjointement avec l'unité méthodologie et accompagnement des SPIP ainsi que l'unité des politiques publiques d'insertion pour ce qui relève du contenu des prises en charge.

Nombre d'agents à encadrer

8 A 2 B 14 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-096 du 6 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret 66-874 du 212 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif pour les déplacements professionnels

Les activités du service

Activités principales :

Élaboration et mise en œuvre des politiques d'exécution des peines

- Apporte un appui méthodologique et un conseil technique aux SPIP et aux établissements pénitentiaires dans le domaine des aménagements de peine, des alternatives à l'incarcération et des modalités de prise en charge et participe à la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives et réglementaires
- Organise et anime les groupes de travail permettant une mutualisation de l'information et de la réflexion entre les différents services ainsi qu'une meilleure connaissance de ce qui s'y fait et le développement d'une culture commune du traitement pénitentiaire.
- Assure une analyse de la politique d'aménagement de peine et de prévention de la récidive et propose des axes d'amélioration
- Veille au développement des mesures de surveillance électronique et coordonne les actions dans ce domaine avec l'appui de l'officier pénitentiaire qui est sous sa responsabilité
- Assure la préparation des conférences régionales d'aménagement des peines et peut y participer.
- Participe à l'élaboration et au suivi des statistiques mensuelles concernant les aménagements de peine et alternatives à l'incarcération.

Élaboration et mise en œuvre des politiques partenariales en matière d'exécution des peines

- Dresse un inventaire des ressources partenariales et participe au développement du réseau partenarial au niveau interrégional
- Informe les partenaires au niveau interrégional sur les politiques d'exécution des peines de l'administration pénitentiaire
- Participe à l'élaboration de conventions partenariales départementales en soutien aux DFSPIP
- Contrôle et évalue, en lien avec la SA du département, l'utilisation des subventions de l'administration pénitentiaire par les partenaires
- Peut être amené à remplacer le chef de département dans les réunions institutionnelles.

Management, organisation et encadrement du département

- Communique au sein du département les informations relatives aux évolutions législatives et réglementaires
- Évalue les personnes directement sous ses ordres : officier responsable sur pôle ACP, RT-TIG.

Composition et effectifs du service : 5 unités

Votre hiérarchie : Chef DPIPPR

Vos interlocuteurs métiers :

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances		Savoir-faire	
Juridiques		Management	
Environnement professionnel		Conduite de projet	
Administratifs			
Socio-psychologique			
Criminologique			
Savoir-être			
Capacités relationnelles			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : 2 expériences professionnelles

Offres de formation associées à votre prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail :

Restauration : Oui

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p>Renseignements et candidature</p> <p>Virginie FONDEVILLE, Cheffe du DPIPPR virginie.fondeville@justice.fr</p> <p>Céline EICHENBERGER, Adjointe à la cheffe du DPIPPR celine.eichenberger@justice.fr</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrite.fr/>



Adjoint coordonnateur interrégional de la lutte contre la radicalisation violente (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire

Affectation : Direction interrégionale des Services

Pénitentiaires de Lyon - Siège

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

Référence : DAP-SD-xx

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice / Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	Chargé(e) de l'unité exécution des peines	
Groupe IFSE :	3A	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	5 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon 19 Rue Crépet 69007 LYON

Description du poste

Vos activités principales

I – Les missions générales

Interlocuteur privilégié de la mission de lutte contre la radicalisation violente à la DAP, et placé sous l'autorité du directeur interrégional et de son adjoint, le titulaire du poste est chargé d'accompagner les services déconcentrés dans la mise en œuvre des mesures des plans de prévention et de lutte contre la radicalisation violente.

Le coordinateur décline la stratégie nationale de lutte contre la radicalisation violente, et notamment les notes relatives à la détection, l'évaluation et la prise en charge des personnes radicalisées sous-main de justice en milieux ouverts et fermés.

A ce titre, il assure l'articulation nécessaire, au sein de la DISP, entre les différents départements (DPIPPR, DSD, DAI, DRH et CIRP), dans la mise en œuvre de cette stratégie nationale.

Il assure l'animation de l'ensemble des professionnels intervenant dans le cadre de la lutte contre la radicalisation violente.

Il s'assure du suivi des personnes radicalisées par les services déconcentrés, en assure un suivi statistique, et réalise un contrôle de l'activité des services en matière de lutte contre la radicalisation violente.

Il veille à l'harmonisation des pratiques professionnelles, anime et suit l'ensemble des dispositifs de prévention et de lutte contre la radicalisation violente sur le ressort interrégional.

II - Domaine d'activité de la fonction :

Il est chargé :

- D'assurer la cohérence des prises en charge par les SPIP et EP des personnes poursuivies ou condamnées pour des faits de terrorisme, ou signalées comme radicalisées, et de garantir la continuité du suivi et l'échange d'information tant en milieu fermé qu'en milieu ouvert ;



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



De suivre la mise en œuvre des dispositifs de repérage et de prise en charge de la radicalisation violente en milieu fermé et en milieu ouvert. Il doit plus particulièrement s'assurer de l'évaluation des personnes radicalisées en CPU/CPI ou en QPR spécialisé dans l'évaluation ;

- De créer les conditions d'une continuité de la prise en charge entre le milieu fermé et le milieu ouvert ;
- De veiller à l'effectivité du suivi des personnes placées sous contrôle judiciaire ;
- De coordonner le centre de prise en charge individualisée des personnes radicalisées de son ressort ;
- De suivre la mise en œuvre des programmes de prévention de la radicalisation, en milieu ouvert et en milieu fermé, notamment au sein des établissements pénitentiaires identifiés comme sensibles ;
- De contribuer, en lien avec les partenaires de l'administration pénitentiaire, les collectivités locales et les services de l'Etat, au développement des activités, principalement celles concernant l'exercice de la citoyenneté et la laïcité (modules en quartiers arrivants, actions de prévention et information, journées défense et citoyenneté ...);
- D'animer le réseau des binômes de soutien (recrutement, formation, évaluation des missions, supervision...);
- D'organiser des formations, en lien avec le département des ressources humaines auprès des personnels (milieu fermé et milieu ouvert) sur la radicalisation et les outils à mettre en œuvre ;
- D'organiser et de participer aux réunions avec l'ensemble des partenaires et s'assurer de la bonne déclinaison des protocoles nationaux ;
- D'assurer un suivi statistique des personnes suivies, et de l'activité des services en matière de lutte contre la radicalisation violente ;
- D'assurer la gestion et le suivi des budgets dédiés et délégués en lien avec le service DBF ;
- D'apporter un soutien technique aux départements de la DISP en lien direct ou indirect sur la thématique (DPIPFR lorsqu'il s'agira de coordonner la mise en œuvre des actions secondaires et tertiaires, DRH lorsqu'il s'agira du suivi des recrutements, DAI s'agissant de l'ouverture de quartiers spécifiques).

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Variant selon le lieu d'exercice.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-096 du 6 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret 66-874 du 212 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Permis B obligatoire. De nombreux déplacements à prévoir dans l'interrégion.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Matériel informatique, bureau.

Les activités du service

Composition et effectifs du service

Votre hiérarchie

Le directeur interrégional et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
---------------	--------------



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Bonnes connaissances juridiques et des politiques interministérielles	Capacité d'animation d'équipe Capacité à la conduite de réunion		
Connaissance approfondie de l'institution, des organisations en SPIP et en établissement			
Savoir-être			
Excellentes qualités rédactionnelles et de production de synthèses			
Très forte réactivité			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Expérience de la prise en charge des PPSMJ.

Offres de formation associées à votre prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : Oui

Restauration : Accès salle de restauration

Accessibilité en transport : Oui

Parking : Non

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Paul LOUCHOUARN, Directeur Interrégional paul.louchouarn@justice.fr	
Sophie BONDIL, Directrice interrégionale Adjointe sophie.bondil@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directeur/Directrice Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Chef-fe d'antenne

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Ain

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/08/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice / Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 4	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence administrative : Bourg-en-Bresse
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Ain
6 Rue Tony Ferret
01 000 Bourg-En-Bresse

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Un bureau, un ordinateur portable, un téléphone portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 3 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 32 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (dont 1 référent territorial TIG), 2 binômes de soutien, 1 Assistante de Service Social, 1 psychologue, 2 surveillants PSE, 1 coordonnateur des activités socio-culturelles, 1 secrétaire administrative, 5 adjoints administratifs, 2 surveillants réservistes.

Votre hiérarchie : Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques	Management
Environnement professionnel	Conduite de projets
Administratifs	
Savoir-être	
Capacités relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste :

Perspectives d'évolution professionnelle :

Informations complémentaires

Organisation de travail :

Restauration : oui

Accessibilité en transport / Parking : oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Carame BELLAHCENE, DFSPPIP	carame.bellahcene@justice.fr
Hamdi BENALAYA, Adjoint au DFSPPIP	Hamid.benalaya@ustice.fr

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur/Directrice Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Chef-fe d'antenne

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Allier

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : Référence :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence administrative : Montluçon
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Allier
12 Rue Joseph Chantemille
03100 Montluçon

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A : 6 B C : 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone professionnel portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 2 adjoints administratifs

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques Environnement professionnel Administratifs	Management Conduite de projets
Savoir-être	
Capacités relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Encadrement d'unités institutionnelles Justice ou de structures associatives en lien avec les acteurs judiciaires.

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formations continues diverses proposées par l'ENAP à Agen ou le Centre de formation Régionale à Lyon.

Perspectives d'évolution professionnelle

Evolution dans les fonctions d'encadrement au sein de l'AP.

Evolution possible dans des fonctions judiciaires, préfectorales ou relevant de la fonction publique territoriale.

Informations complémentaires

Organisation de travail : Activité principale du lundi au vendredi. Astreintes téléphoniques ponctuelles sur la semaine.

Restauration : Non

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Corinne CAPPELLO, DFSPIP	corinne.capello@justice.fr	
Muriel LALLEMAND, Adjointe au DFSPIP	muriel.lallemand@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Puy de Dome et du Cantal

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 4	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence administrative : Aurillac

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Cantal

44 Avenue Paul Doumer

15000 AURILLAC

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 7 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 3 Adjointes Administratives, 1 coordonnateur d'activités.

Votre hiérarchie : La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	Capacités rédactionnelles

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste :

Perspectives d'évolution professionnelle :

Informations complémentaires

Organisation de travail :

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Aurélie DEMMER, DFSPPIP	aurelie.demmer@justice.fr	
Sassi FELLAHI, Adjoint DFSPPIP	sassi.fellahi@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Puy de Dome et du Cantal

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 3	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Riom
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Puy-de-Dôme et du Cantal
Route d'Ennezat
63200 RIOM

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 13 B C 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 11 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 personnels administratif
- 1 coordinatrice culturelle

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Aurélié DEMMER, Directrice fonctionnelle d'insertion et de probation. aurelie.demmer@justice.fr	
Sassi FELLAHI, Adjoint à la Directrice fonctionnelle d'insertion et de probation. sassi.fellahi@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire
Affectation : Direction interrégionale des Services
Pénitentiaires de LYON - Service Pénitentiaire
d'Insertion et de Probation de l'ISERE – RA GRENOBLE
Statut : Agents de catégorie A / Contractuels

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

Référence : DAP-SD-xx

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice / Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	Chargé(e) de l'unité exécution des peines	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon
Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de l'ISERE 84 Rue des Alliés 38000 GRENOBLE

Description du poste

Vos activités principales

Le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, est intégré dans l'équipe de direction du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'ISERE.

Il est placé sous l'autorité du directeur fonctionnel du SPIP.

Il est Chef d'antenne, il assure l'animation et l'encadrement de l'équipe Milieu Ouvert de GRENOBLE constituée de 28 personnels d'insertion et de probation et de 4 personnels administratifs. Il assure ses missions en lien avec l'établissement pénitentiaire du département, les autorités judiciaires du ressort du TJ, les autorités administratives et les partenaires locaux, institutionnels et associatifs.

Nombre d'agents à encadrer

29 A 0 B 4 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-096 du 6 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret 66-874 du 212 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur et téléphone portable, véhicule administratif pour les déplacements professionnels

Ordinateur professionnel nomade et téléphone professionnel nomade.

Les activités du service

- Activités principales

- Contribuer à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de service,
- Gérer les ressources humaines,
- Animer une équipe, coordonner son action et valoriser son potentiel,
- Proposer et conduire des dispositifs de prise en charge adaptés aux différentes problématiques rencontrées par les personnes placées sous main de justice (PPSMJ),
- Contrôler les prestations des partenaires du SPIP,
- Assurer les fonctions de représentation interne et externe du SPIP,

- Développement et suivi des relations avec les partenaires institutionnels

- Inventorier les ressources partenariales et les informer sur les politiques d'insertion de l'AP
- Contribuer à l'élaboration au plan départemental des conventions partenariales
- Contribuer à l'élaboration de protocoles avec les autorités mandantes
- Participer à l'instruction des demandes de financement de projets
- Suivre, contrôler et évaluer l'utilisation des budgets alloués aux partenaires.

Composition et effectifs du service :

28 CPIP – 4 PA

Le titulaire du poste est intégré dans l'équipe de direction des SPIP au plan interdépartemental.

Placé sous l'autorité du DFSPPI et de son adjoint, le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation :

- exerce l'autorité hiérarchique sur les personnels du SPIP RA GRENOBLE (28 CPIP, 4 AA,)
- accompagne son équipe dans la réalisation des objectifs fixés par le directeur interrégional et le DFSPPI,
- décline la politique des services de l'ISERE.

Votre hiérarchie :

DFSPPI
Adjoint(au DFSPPI)

Vos interlocuteurs métiers :

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire	
Juridiques Environnement professionnel Administratifs	Management Conduite de projets	
Savoir-être		
Capacités relationnelles		



Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Encadrement d'unités institutionnelles Justice ou de structures associatives en lien avec les acteurs judiciaires.

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formations continues diverses proposées par l'ENAP à Agen ou le Centre de formation Régionale à Lyon.

Perspectives d'évolution professionnelle

Evolution dans les fonctions d'encadrement au sein de l'AP.

Evolution possible dans des fonctions judiciaires, préfectorales ou relevant de la fonction publique territoriale.

Informations complémentaires

Organisation de travail : Activité principale du lundi au vendredi. Astreintes téléphoniques ponctuelles sur la semaine.

Restauration : Non

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p>Renseignements et candidature</p> <p>Rachid SDIRI, DFSPIP 06.12.66.48.30 rachid.sdiri@justice.fr</p> <p>Laurent MERCHAT, Adjoint au DFSPIP laurent.merchat@justice.fr</p> <p>07.85.25.75.95.</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint·e au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 20/04/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice ou Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 1	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône
21 rue Crépet
69007 Lyon

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A 119 B 9 C 23 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Déplacements régulier sur Bordeaux et sur le département de la Charente.

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service : 157 agents sont affectés au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône est composé d'une équipe d'encadrement de 12 agents, de 106 Conseillers Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, de 15 personnels administratifs et de 8 surveillants (surveillance électronique) à compétence départementale.

Votre hiérarchie : Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
<p>Juridique: Maîtrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et à l'exécution des peines</p> <p>Environnement professionnel : Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, de l'AP, du tissu associatif, partenarial et de son organisation, des partenaires institutionnels</p> <p>Administration: Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, outlook, APPI, GENESIS...),</p>	<p>Management: Mettre en œuvre les techniques et outils de management, apprécier objectivement l'atteinte des résultats, animer et encadrer les personnels</p>
<p>Savoir-être Capacités relationnelles: Aptitude à l'écoute et au dialogue, capacité à motiver, aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants</p>	<p>Conduite de projet: Sens de l'initiative, capacité à organiser et à prioriser, capacité à structurer et concevoir, sens pédagogique, rigueur.</p>

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui, sans en Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur/Directrice Fonctionnel-le des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Alain Montigny Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Alain.montigny@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>
2020

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code :



Directeur/Directrice Fonctionnel·le des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Haute-Savoie

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 20/04/2023

N° de poste : DAP-SD-xx

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice ou Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 2	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Haute-Savoie
3 passage Jean Moulins
74100 Annemasse

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation met en œuvre la politique du service définie par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice.

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Mettre en œuvre la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-096 du 6 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret 66-874 du 212 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service

Le SPIP de Haute-Savoie est composé d'une **équipe d'encadrement de cinq agents**, de 35 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, de 9 personnels administratifs, de 5 surveillants PSE à compétence départementale, d'une psychologue, d'une Assistante des Service Social, d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue spécialisée dans la prise en charge de la radicalisation.

Le SPIP de la Haute-Savoie est organisé sur trois sites (Annemasse (siège et MO) Annecy (MO) et Bonneville (MO/MF) et prend en charge 2369 personnes en milieu ouvert et 230 personnes en milieu fermé

Votre hiérarchie : Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Lyon et son Adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, les services de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques	Management
Environnement professionnel	Conduite de projets
Administratifs	
Savoir-être	
Capacités relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : /

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Oui

Accessibilité en transport / Parking : P

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Paul LOUCHOUARN, Directeur Interrégional paul.louchouarn@justice.fr	
Sophie BONDIL, Directrice Interrégionale sophie.bondil@justice.fr	
Adjointe	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>

